

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues – adjoints à la direction générale
Madame Annick Thomas

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : 52^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSF-S

DATE : Le mercredi 4 octobre 2017

HEURE : 18 h

LIEU : École Clément-Cormier, 37 avenue Richard, Bouctouche

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Paul Demers

Vice-président du Conseil : Monsieur Marc LeBlanc

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Collette
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Madame Renée Gaudet
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur David Després
Madame Marie-Josée Lagacé
Madame Charline Morrison
Madame Sylvie Dallaire
Madame Ghislaine Arsenault

Secrétaire de la séance : Madame Annick Thomas

Visite de l'école à 17 h 30, repas à 17 h 45 – Prière d'aller chercher votre cabaret à la cafétéria et rendez vous à la salle de conférence (administration). La présentation de Monsieur Mario Pelletier aura lieu de 17 h 55 à 18 h 20 au même endroit. Les présentations et la réunion publique débuteront à 18 h 30 au Local 176.

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, madame Annick Thomas ou madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau) ou par courriel à : annick.thomas@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

18 h 30 Présentation : CPAÉ de l'école Clément-Cormier

Des membres du CPAÉ de l'école Clément-Cormier feront une présentation en lien avec les besoins de l'école.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

Lieu de la rencontre : *École Clément-Cormier, 37 avenue Richard, Bouctouche*

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 18 h 30 Présentation : CPAE – École Clément-Cormier
- 18 h 45 1. Ouverture de la séance
- 18 h 48 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 18 h 50 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 18 h 52 4. Considération et adoption du procès-verbal (13 septembre)
- 18 h 55 5. Questions découlant du procès-verbal (13 septembre)
- 19 h 6. Agenda automatique
6.1 Plan éducatif 2017-2018 (tableau de bord équilibré)
- 19 h 08 7. Points des conseillers
- 19 h 30 8. Politiques
8.1 Méthode de gouverne
a) Célébration 2018 - création d'un comité ad hoc
8.2 Limites de la direction générale
a) Rapport de vérification de la Politique 4.0 – Les fins en éducation
b) Révision de la Politique 4.0 – Les fins en éducation
c) Rapport de vérification de la Politique 3.8 - Remplacement d'urgence de la direction générale
d) Révision de la Politique 3.8 – Remplacement d'urgence de la direction générale
- 19 h 50 9. Participation publique et réponses aux questions des conseillers
- 20 h 10 Pause
- 20 h 20 10. Points d'information de la direction générale
10.1 Rapport financier – DSF-S
10.2 Rapport financier – CED
10.3 Situation d'odeurs nauséabondes à Soleil Levant
10.4 Formation des CPAE
10.5 Sondage de fin d'études secondaires
10.6 Directive 1009 – Accueil des élèves allophones
10.7 Directive 7002 – Les commotions cérébrales en milieu scolaire
- 20 h 50 11. Points d'information de la présidence et des conseillers
11.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
11.2 Forum sur l'éducation
11.3 Rencontre – Nouvelle école à Moncton (M-8^e)
11.4 Enveloppe égalitaire
- 21 h 15 12. Affaires nouvelles
13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 21 h 30 14. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

4. Considération et adoption du procès-verbal (13 septembre 2017)

Mise en contexte

Le 13 septembre 2017, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 51^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 51^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

5. Questions découlant du procès-verbal (13 septembre 2017)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 51^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5 Lettre d'un parent en lien avec les restrictions alimentaires : Une lettre a été envoyée au parent le 19 septembre 2017 (lettre ci-jointe).
- b) 7.2 a) Rapport de vérification de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire : Lors de la réunion du 13 septembre, la direction générale a indiqué qu'elle ferait parvenir au Conseil une copie de la Directive 1007 au Conseil (directive ci-jointe).
- c) 9.2 Comité de dénomination – nouvelles écoles de Dieppe : Une lettre a été envoyée au ministre le 15 septembre 2017 pour demander de nommer un représentant du ministère aux comités de dénomination des deux écoles (lettre ci-jointe).
- d) 9.4 c) FCENB : Une lettre a été envoyée par la FCENB pour demander l'appui du CED francophone Sud en lien avec les démarches pour obtenir des fonds supplémentaires de Patrimoine canadien (lettre ci-jointe). Une lettre d'appui du CED a été envoyée au sous-ministre le 18 septembre 2017 (lettre ci-jointe).
- e) 9.8 Enveloppe égalitaire (lettre d'entente) : La lettre d'entente qui a été approuvée par les trois CED francophones a été envoyée au GACEF le 21 septembre 2017 (lettre ci-jointe).
- f) 10.1 Surplus budgétaire de 100 000 \$: Les écoles ont été informées de la résolution adoptée par le Conseil lors de la réunion du 13 septembre et plusieurs ont fait parvenir des messages de remerciements. Ces fonds ont été très appréciés par les écoles.
- g) Correspondance :
 - Réponse du ministre : Politique 409 au 32^e Forum provincial sur l'éducation
 - Lettre de la ministre Cathy Rogers : nomination d'une agente de liaison (littératie)
 - Lettre de condoléances au DSFNO : Incident tragique à Edmundston
 - Lettre d'un parent de l'école Sainte-Bernadette : rentrée positive et gratitude envers l'école



District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Le 19 septembre 2017

Monsieur [REDACTED]

Monsieur [REDACTED],

Au nom du Conseil d'éducation, je vous remercie de votre lettre datée du 7 juin 2017 dans laquelle vous exprimez vos préoccupations face aux restrictions alimentaires dans les écoles en raison d'allergies alimentaires.

La politique 704 du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance stipule, entre autres, que « dans une école où il y a un élève sujet à une allergie grave, le personnel travaille à atteindre les buts suivants : là où il est possible de limiter la présence de l'allergène (ex. arachides, noix, poisson, crustacés et mollusques), avoir des immeubles et des véhicules scolaires exempts des substances pouvant provoquer le choc anaphylactique chez l'élève sujet à l'allergie ».

Le District scolaire francophone Sud se doit de respecter cette politique du Ministère qui a pour but d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous les élèves, y compris pour ceux qui sont atteints d'allergies alimentaires graves.

Les restrictions alimentaires représentent certes un sacrifice pour l'ensemble des élèves, mais il faut garder à l'esprit que pour les élèves atteints d'allergies graves, dont certains n'ont pas plus de cinq ans, il peut s'agir d'une question de vie ou de mort.

En vous remerciant encore une fois de votre intérêt pour le milieu scolaire que fréquente votre enfant, je vous prie de recevoir, Monsieur [REDACTED], l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Paul Demers



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

59

Le 15 septembre 2017

Monsieur Brian Kenny
Ministre de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance
Casier postal 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

OBJET : Comité de dénomination des deux nouvelles écoles de Dieppe

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud entame actuellement des démarches relatives à la mise sur pied de deux comités de dénomination pour identifier un nom pour les futures écoles de Dieppe. La politique 409 du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance précise que le CED doit nommer un représentant de la collectivité et un représentant du CED, la direction générale doit nommer un représentant du district et la ministre doit nommer un représentant du Ministère.

Lors de sa dernière réunion, le 13 septembre dernier, le CED a nommé le conseiller Michel Collette pour représenter le CED au sein du comité de dénomination pour l'école 3^e-5^e et le conseiller Marc LeBlanc pour l'école 6^e-8^e.

Nous vous invitons, par la présente, à nommer une ou un représentant du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Tout en vous remerciant de la considération que vous porterez à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le président,

Paul Demers



LA FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le 14 septembre 2017

Paul Demers
Président
Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe NB E1A 1P2

Monsieur Demers,

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick a entamé des démarches pour obtenir du financement pour ses opérations depuis quelque temps, en suivant l'exemple des autres associations de conseils scolaires francophones au pays.

Ces associations obtiennent leur financement par des fonds complémentaires au PLOÉ (Protocole relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement dans la langue seconde). Il est important de souligner que 2 types de financement sont obtenus avec le PLOÉ (1) le financement direct des écoles francophones en milieu minoritaire et de l'enseignement de français langue seconde (2) le financement d'activités des organismes communautaires qui appuient la réussite éducative et la construction identitaire des élèves. La FCÉNBB obtiendrait du financement de ce 2^e type de financement, comme les autres associations canadiennes de conseils scolaires francophones.

Comme vous le savez, des négociations sont en cours pour le prochain protocole d'entente de 2018-2023, entre Patrimoine canadien, le Conseil des ministres de l'éducation (Canada) et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE).

Puisque c'est le MÉDPE qui négociera ces types de financement, il est important que votre CÉD signifie son appui aux démarches de la FCÉNBB, afin qu'il soit clair pour ceux qui représenteront le système éducatif francophone du Nouveau-Brunswick à ces négociations, qu'elle doit obtenir du financement pour ses opérations afin de mieux soutenir les CÉD dans leur travail pour améliorer l'école francophone.

Vous trouverez ci-joint une lettre d'appui type que votre CÉD peut utiliser pour signifier son appui à la demande de financement de la Fédération auprès du ministère.

Veillez recevoir, monsieur Demers, nos plus sincères salutations.

Le président,

Willy Wilondja



15, av. Pine Ridge
New Maryland NB
E3C 1C6

Tél.: 506 453-3037
Télééc.: 506 462-2275
www.fcenb.ca



District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Le 18 septembre 2017

Monsieur Gérald Richard
Sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King
Fredericton, NB E3B 9M9

Monsieur le sous-ministre,

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) représente les 3 conseils d'éducation francophones dans les dossiers d'ampleur provinciale qui les préoccupent, et par la présente, le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud demande au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de faire le nécessaire pour que la FCÉNB puisse recevoir du financement pour ses opérations à partir du Protocole relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement dans la langue seconde (PLOÉ).

Le CED francophone Sud comprend que le financement du PLOÉ que reçoit le Nouveau-Brunswick est pour aider les écoles francophones à aller au-delà de leurs opérations régulières, pour l'enseignement du français langue seconde et pour le financement d'activités des organismes communautaires qui appuient la réussite éducative et la construction identitaire des élèves. Nous sommes d'avis que la FCÉNB est un organisme communautaire qui œuvre, de concert avec les CED, dans les dossiers provinciaux pertinents à l'avancement de la cause de l'éducation, et qui doit recevoir du financement pour le faire.

Les négociations entre Patrimoine canadien, le Conseil des ministres d'éducation (Canada) et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance doivent comprendre le financement de la FCÉNB en plus de ceux qu'obtient le système éducatif du Nouveau-Brunswick.

Veuillez agréer, Monsieur le sous-ministre, nos salutations distinguées.

Le président,

Paul Demers

c.c. Willy Wilondja, président de la FCÉNB

Le 21 septembre 2017

Membres du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone

Chers partenaires,

Les conseils d'éducation de district francophones (CED) sont fiers des fonds dévoués à l'enveloppe égalitaire qui contribuent, au sein de la communauté francophone et acadienne, à rendre possible une panoplie d'initiatives ayant un impact positif sur la jeunesse néobrunswickoise. Les succès que nous vivons dans nos communautés scolaires résultent de la passion et du dévouement de tous les acteurs du système qui y mettent l'épaule à la roue. À nos yeux, il faut réitérer l'importance de cette collaboration précieuse et constante avec nos partenaires pour continuer à faire rayonner les réalisations qui concrétisent notre double mission.

À titre d'institutions publiques représentant les ayants droit, les CED partagent les valeurs axées sur le professionnalisme, la démocratie, la solidarité, la collégialité et l'imputabilité. À cet égard, les CED réitèrent leur volonté de travailler en collaboration avec les partenaires du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF) afin de maximiser les retombées de l'enveloppe égalitaire, d'évaluer de manière continue les impacts des investissements consentis et de modifier les actions, lorsque nécessaire.

Comme vous le savez, la *Loi sur l'éducation* prévoit que chaque CED doit fournir au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, selon l'échéancier et la forme indiqués par ce dernier, un rapport annuel de l'année scolaire précédente comprenant les statistiques, les renseignements financiers et ceux relatifs au rendement des élèves du district scolaire. Il nous semble approprié que ces rapports publics soient aussi présentés à une rencontre du GACEF chaque automne pour faire le bilan des investissements, des initiatives et des retombées relatifs à l'enveloppe égalitaire.

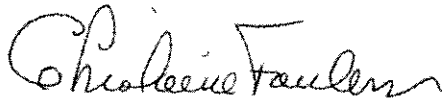
Par ailleurs, dans un souci de transparence et de pérennité des fonds, nous comprenons la nécessité d'une communication efficace afin de partager les réussites vécues dans nos milieux d'apprentissage grâce à l'enveloppe égalitaire. Ainsi, nous souhaitons élaborer, conjointement avec les membres du GACEF, un plan stratégique de communication qui tiendrait compte des publics cibles (classe politique, CED, personnel enseignant, parents, jeunes, société civile, communautés acadienne, francophone et anglophone, etc.) et qui inclurait notamment les éléments suivants :

- une vidéo promotionnelle qui retrace l'historique et qui énonce les objectifs de l'enveloppe égalitaire selon le rapport de Pierre-Marcel Desjardins (pour la première année seulement) – date butoir : 1^{er} février 2018;

- une vidéo promotionnelle par district scolaire francophone qui présente annuellement les investissements, les initiatives et les retombées relatifs à l'enveloppe égalitaire au cours de l'année scolaire précédente et ceux à prévoir pour l'année scolaire en cours – date butoir pour 2017 : 30 novembre;
- chaque conseil d'éducation décrira les retombées relatives à l'enveloppe égalitaire dans leur rapport annuel respectif;
- les médias sociaux seront exploités de manière optimale pour la communication et la diffusion des investissements, des initiatives et des retombées relatifs à l'enveloppe égalitaire.

Nous sommes convaincus que les éléments proposés ci-dessus contribueront à mieux encadrer les suivis relatifs à l'enveloppe égalitaire et à célébrer ensemble les accomplissements dont nous pouvons être fiers.

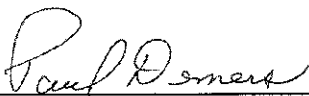
Veillez agréer, chers partenaires, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Présidente
Conseil d'éducation du district Nord-Est



Président
Conseil d'éducation du district Nord-Ouest



Président
Conseil d'éducation du district Sud



Le 11 septembre 2017

Ghislaine Foulém, présidente
Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone
Nord-Est
3376, rue Principale
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5

Richard Landry, président
Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone
Nord-Ouest
298, rue Martin
Edmundston (N.-B.) E3V 5E5

Paul Demers
Président
Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone
Sud
425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2

Madame, Messieurs,

Je vous remercie pour votre lettre du 23 juin 2017 au sujet des discussions sur les études de viabilité tenues dans le cadre du 32^e Forum provincial sur l'éducation.

Le Ministère s'assurera que la Politique 409 soit à l'ordre du jour du forum du 4 novembre prochain afin de poursuivre ce dialogue et de bien cerner vos préoccupations, notamment en ce qui a trait aux seuils déclencheurs.

En vous remerciant de votre collaboration continue à l'avancement de l'éducation des élèves francophones du Nouveau-Brunswick, veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

L'hon. Brian Kenny





September 14, 2017

Le 14 septembre 2017

Dear Literacy Partner,

Madame, Monsieur,

I am pleased to inform you that Nathalie LeBlanc-Boswall has joined the Executive Council Office as Policy Lead for the NB Comprehensive Literacy Strategy, as of September 6, 2017. Nathalie is on a 2-year secondment from the Department of Education and Early Childhood Development where she was a Program Advisor with the Integrated Service Delivery (ISD) Program. In her most recent assignment she has been a significant contributor to the success and implementation of ISD and also brings policy experience gained at various departments in her career.

J'ai le plaisir de vous informer que, le 6 septembre dernier, Nathalie LeBlanc-Boswall s'est jointe à l'équipe du bureau du Conseil exécutif à titre d'agente de liaison en matière de politiques chargée de la *Stratégie globale du Nouveau-Brunswick en matière de littératie*, et ce, pour une affectation de deux ans. Nathalie nous vient du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, où elle travaillait comme conseillère de programmes à la Prestation des services intégrés (PSI). Juste avant d'accepter ses nouvelles fonctions, Nathalie a contribué grandement à la mise en œuvre et au succès de la PSI. Elle possède également de l'expérience en matière de politiques qu'elle a acquise au cours de sa carrière en travaillant pour le compte de divers ministères.

Nathalie's primary responsibility will be to lead the implementation of the New Brunswick Comprehensive Literacy Strategy which includes the development of an accountability framework and performance excellence processes. Building on her experience with ISD, she'll work towards creating shared ownership for improving literacy outcomes across government and non-governmental organizations. This will include, as a first order of business, the creation of two literacy guiding teams (Francophone and Anglophone). These working groups made up of literacy partners, stakeholders, and other experts will be established to build the literacy

Nathalie sera principalement chargée de diriger la mise en œuvre de la *Stratégie globale du Nouveau-Brunswick*, une responsabilité qui comprend l'élaboration d'un cadre de responsabilisation et de processus d'excellence du rendement. Tirant parti de son expérience de la PSI, elle visera à créer une prise en charge commune pour améliorer les résultats en littératie dans l'ensemble des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Pour ce faire, il y aura tout d'abord la mise sur pied de deux équipes d'orientation en littératie, soit une équipe francophone et l'autre anglophone. Ces groupes de travail seront formés de partenaires en littératie,

Minister/Ministre
Finance/Finances

P.O. Box/C.P. 6000 Fredericton New Brunswick/Nouveau-Brunswick E3B 5H1 Canada Tel./Tél. (506) 453-2451 Fax/Télé. (506) 457-4989

www.gnb.ca



action plan so we can continue our journey to achieve our shared goal of creating a strong and literate province.

Please join me in welcoming Nathalie to her new role. Should you have any questions, you can reach her at Nathalie.leblanc-boswall@gnb.ca or by phone at (506)470-5992.

Sincerely,

d'intervenants et d'autres experts seront établis pour élaborer un plan d'action afin que nous puissions poursuivre notre cheminement et réaliser notre objectif commun : une province forte et alphabétisée.

Je vous invite à vous joindre à moi pour lui souhaiter la bienvenue dans ses nouvelles fonctions. Si vous avez des questions à lui poser, vous pouvez la joindre à Nathalie.leblanc-boswall@gnb.ca ou au 506-470-5992.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La ministre responsable de la littératie,



Cathy Rogers

Minister responsible for Literacy



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

59)

Le 19 septembre 2017

Monsieur Richard Landry, président
Conseil d'éducation de district

Monsieur Luc Caron
Directeur général

District scolaire francophone
Nord-Ouest
298, rue Martin
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 5E5

Chers collègues,

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès d'un élève de votre district scolaire dans un accident tragique la semaine dernière. En notre nom personnel et au nom du Conseil d'éducation et du District scolaire francophone Sud, nous tenions à adresser nos sincères condoléances à la famille, aux amis ainsi qu'au personnel de l'école polyvalente Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston et du District scolaire francophone Nord-Ouest.

Le malheur qui vient de bouleverser toute une famille nous a profondément émus et nous nous associons pleinement à leur peine. Nous leur souhaitons, ainsi qu'à leurs proches, beaucoup de courage dans cette épreuve.

En ces tristes circonstances, toutes nos pensées vous accompagnent. Veuillez agréer, chers collègues, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,

Paul Demers

La directrice générale,

Monique Boudreau

c.c. : Monsieur Bertin Lang, Directeur de l'école

DSF-S

21 SEP. 2017

Reçu le



September 21, 2017

Paul Demers
District scolaire francophone sud
425, rue Champlain
Dieppe, NB, E1A 1P2

Dear Mr. Demers,

First and foremost, I wish to express my apologies for this letter being written in English. My personal French education ended in 6th grade and I wanted to ensure to communicate my message accurately and effectively.

I am writing to you today as a mother of a student in your school district who just began his 1st grade. It can be an unnerving experience for parents to send their first child off to school for the first time and I felt an even greater burden as we reside a rather significant distance from the school and my son takes the bus at 6:40am.

My son's 1st teacher (for kindergarten) was Mme. Isabelle Frenette of Ste. Bernadette school. I cannot express the positive impact she had on my son's lifelong journey of learning for which he has embarked.

Before beginning kindergarten, my son, [REDACTED], did not speak a word of French. He had heard it since birth, however due to residing in a uniquely English community and English childcare and friend, this was his language of choice. After coming home from his 1st day of school, he suddenly began speaking French words. One week later, he was speaking in complete sentences and a month later, he almost never spoke English in our home again. Mme. Isabelle and Ste. Bernadette school taught him not only to speak the language but also to love it.

Throughout the year, [REDACTED] came home with countless positive experiences with his teacher. I am confident that Mme. Isabelle gave [REDACTED] a solid foundation for all of his future years of learning which lie ahead. She has been and continues to be a role model

and beacon in his life and I cannot express our thanks and appreciation enough for this marvelous teacher.

I think it also important to note the culture at Ste. Bernadette. In what we've experienced thus far, the climate and culture in this school is beyond compare. From each teacher to the direction all the way to Mme. Renée greeting each person who walks in the door, this school exudes love and care for each child in their charge. Love passion pour la francophonie begins here and the enthusiasm this team exhibits each day towards this goal is unparalleled.

Although this letter is a bit overdue, I felt compelled to write it today as a new school year has just begun and I know all too well how the monotony of day to day activities in a school can easily make us all forget the profound impact of teachers in our lifetime. [REDACTED] was genuinely blessed to have had the privilege of being in Mme Isabelle's classroom and I am confident he will carry that with him always.

My message to Ste. Bernadette:

Continuez à danser dans les corridors. Votre amour et votre enthousiasme pour votre culture est ce qui garantit que cela continue dans les générations qui suivent.

Sincerely yours,

[REDACTED]

[REDACTED]

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

6. Agenda automatique

6.1 Plan éducatif 2017-2018 (tableau de bord équilibré)

Mise en contexte

Il nous fait plaisir de vous présenter le plan éducatif 2017-2018 sous forme de tableau de bord équilibré. Vous y trouverez un document ciblé vers l'atteinte des finalités du Conseil ainsi que le plan de dix ans. En y recueillant les données qui inspirent les plans d'amélioration, nous sommes confiants que toutes les écoles feront du progrès selon leur contexte et leurs besoins.

Documentation

Plan éducatif (tableau de bord équilibré)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

7. Points des conseillers

Mise en contexte

Chaque conseiller aura un maximum de 2 minutes pour soit : poser une question de clarification en lien avec un processus du DSFS ou des écoles, apporter une préoccupation au Conseil, proposer une amélioration, partager une pratique gagnante ou un « bon coup » qui se fait dans son sous-district, etc.

Les questions seront répondues au point « Participation publique et réponses aux questions des conseillers » lorsqu'on aura les réponses à celles-ci.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Célébration 2018 – création d'un comité ad hoc

Mise en contexte

Lors de la réunion de juin 2017, il fut suggéré que la date de la Célébration 2018 ait lieu plus tôt durant l'année scolaire. De plus, il fut mentionné de s'assurer qu'il n'y ait pas de conflit avec d'autres activités majeures dans les écoles comme c'est souvent le cas en fin d'année scolaire. Le Conseil sera invité à créer un comité ad hoc afin de planifier cet événement pour l'année 2018. Est-ce que le Conseil a des commentaires ou des suggestions pour améliorer le format de cette célébration ou encore est-il prêt à choisir maintenant les membres de ce comité ad hoc?

Documentation

Aucune

8.2 Limites de la direction générale

a) Rapport de vérification de la politique 4.0 – Les fins en éducation

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 4.0 – Les fins en éducation.

Documentation

Rapport de vérification

b) Révision de la politique 4.0 – Les fins en éducation

Mise en contexte

Est-ce que la politique 4.0 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

c) Rapport de vérification de la politique 3.8 – Remplacement d'urgence de la direction générale

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 3.8 – Remplacement d'urgence de la direction générale.

Documentation

Rapport de vérification

d) Révision de la politique 3.8 – Remplacement d'urgence de la direction générale

Mise en contexte

Est-ce que la politique 3.8 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

Documentation

Aucune

9. Participation publique et réponses aux questions des conseillers

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSFS

Mise en contexte

Pour les raisons évoquées lors de la dernière réunion, il n'est pas possible de fournir un rapport financier à jour. Si le document est disponible le jour de la réunion, il sera fourni sur place.

Documentation

Aucune

10.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

10.3 Situation d'odeurs nauséabondes à l'école Soleil Levant

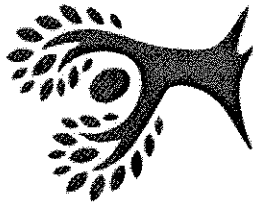
Mise en contexte

Une usine de traitement de coquillages s'est installée tout près de l'école Soleil Levant. Depuis la rentrée, des odeurs nauséabondes émanent de cette usine causant une situation difficile pour les élèves et le personnel au point où celle-ci affecte le climat propice à l'apprentissage. Des discussions ont lieu avec les ministères de la Santé, de l'Environnement et Gouvernement locaux et de l'Éducation et du Développement de la petite enfance tentant de trouver une solution à cette situation. Nous vous ferons une mise à jour de ce dossier.

Le CPAÉ de cette école a fait parvenir une lettre au CED. Après réception de cette lettre et, afin de refléter l'urgence de la situation, le président a également envoyé une lettre au ministre du MEDPE.

Documentation

Lettre du CPAE
Lettre du CED au ministre Kenny
Réponse au CPAE du président
Réponse au CPAE de la direction générale



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2018

	Dépenses au 30 septembre 2017	Prévisions	Total	Budget	Écart
Traitement ordinaire et bénéfices	0	37000	37000	37000	0
Publicité	2732	1268	4000	4000	0
Dépenses de réunions d'affaires	1029	3971	5000	5000	0
Fédération des Conseils d'éducation	1839	7661	9500	9500	0
Frais de poste	0	0	0	0	0
Autres services de consultation	0	16400	16400	16400	0
Session d'information CPAE (PED2)	0	18500	18500	18500	0
Dépenses de l'assemblée annuelle (PEV4)	6533	-6533	0	0	0
Frais de déplacements & inscriptions à congrès	10679	19921	30600	30600	0
Revues	0	1000	1000	1000	0
Fournitures et matériel	2041	1959	4000	4000	0
Total	24853	101147	126000	126000	0

Le jeudi, 21 septembre 2017

[Redacted]

M. Paul Demers
425, rue Champlain
Dieppe NB, E1A 1P2

Cher Monsieur Demers,

Je prends le temps de rédiger cette lettre non seulement comme parent, mais également à titre de présidente du CPAÉ, pour vous mettre au courant de la situation désagréable qui se passe présentement à l'école Soleil-Levant. Des odeurs de vieilles coquilles de fruits de mer proviennent de l'usine Omera Shells située tout près de l'école. Cette odeur nauséabonde se propage également dans la communauté. Il n'est pas acceptable que nos jeunes soient obligés, jour après jour, d'aller à l'école et d'endurer cette odeur insupportable dans l'école et encore pire dans la cour de l'école.

Je peux vous assurer que la senteur n'est pas seulement près de l'école, mais dans la région de Richibucto. Les jeunes sont forcés de rester à l'intérieur parce que l'odeur est tellement forte que les jeunes ont en mal au cœur, mal à la tête et mal à la gorge. J'ai deux jeunes filles qui vont à cette école et elles arrivent chaque soir avec un mal de tête ou mal de cœur. Il y a également une jeune fille qui est allergique aux fruits de mer, donc elle doit avoir son Épipen en tout temps. Le vendredi 15 septembre était probablement la pire journée. L'enseignant de gymnase a dû changer sa session de l'extérieur à l'intérieur parce que la senteur n'était pas endurable et il faisait au-delà de 27 degrés à l'extérieur.

Cela n'affecte non seulement les jeunes, mais également tout le personnel. Pendant les heures de classe, les odeurs sont tellement désagréables que les enseignants ne peuvent même pas ouvrir leur fenêtre et il fait très chaud dans les salles de classe. Imaginez-vous, jour après jour dans cette belle température être obligé de travailler dans ces circonstances. Il faut que la situation cesse le plus rapidement possible.

C'est donc au nom des parents de l'École Soleil-Levant que je vous demande d'intervenir dans les plus brefs délais pour la santé et le bien de nos jeunes et du personnel.

En souhaitant que nous puissions travailler ensemble pour trouver une solution, veuillez agréer, Monsieur Demers, l'expression de mes meilleurs sentiments.

[Redacted]

Présidente du CPAÉ
École Soleil-Levant



District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Le 25 septembre 2017

Monsieur Brian Kenny
Ministre de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance
Casier postal 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

OBJET : Situation préoccupante à l'école Soleil Levant

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud désire vous faire part de ses préoccupations face à la situation qui prévaut à l'école Soleil Levant de Richibucto.

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves et le personnel sont aux prises avec un problème d'odeurs nauséabondes qui émanent d'une usine avoisinante. À plus d'une reprise depuis la rentrée, la direction de l'école a dû prendre la décision de garder les élèves à l'intérieur et de fermer les fenêtres en raison des odeurs désagréables à l'extérieur de l'école. De plus, des cours d'éducation physique qui auraient normalement eu lieu à l'extérieur ont dû se tenir à l'intérieur.

Le personnel de l'école remarque également que des odeurs de poissons et crustacés en décomposition émanent des drains des salles de toilettes. Par ailleurs, une mise à niveau du système de ventilation est présentement en cours. Lorsque le système sera fonctionnel, le personnel craint que les odeurs se propagent encore davantage dans l'école.

Cette situation est non seulement désagréable pour les élèves et le personnel qui ont eu des nausées et des maux de tête, mais elle représente un risque important pour une des élèves qui a une allergie grave aux crustacés. Le personnel a d'ailleurs pris la décision de la garder à l'intérieur lorsque les odeurs sont plus fortes.

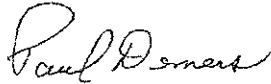
Bien que des efforts soient déployés afin de ralentir les opérations de l'usine pendant les heures de classe, il faut garder à l'esprit que l'école Soleil Levant est une école communautaire qui accueille aussi divers groupes de la communauté les soirs et les fins de semaine.

Il s'agit d'une situation préoccupante autant pour le Conseil d'éducation que pour les élèves, les parents, le personnel et la communauté. Construite en 1989, l'école Soleil Levant a toujours offert un milieu accueillant et propice à l'apprentissage. Il est regrettable que le confort des élèves et du personnel soit ainsi affecté.

Le Conseil d'éducation demande donc que des actions soient prises afin de régler le problème et de faire en sorte qu'elle n'affecte plus les apprentissages des élèves.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus distinguées.

Le président,



Paul Demers

c.c. : Roger Doiron, Maire de la municipalité de Richibucto
Serge Rousselle, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Benôit Bourque, ministre de la Santé



District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Le 27 septembre 2017

██████████
Présidente du CPAÉ (École Soleil Levant)

Mme ██████████,

Permettez-moi de vous remercier de votre lettre datée du 21 septembre 2017 dans laquelle vous exprimez vos préoccupations face à la situation qui prévaut à l'école Soleil Levant.

Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud est conscient du problème d'odeurs fortes qui émanent d'une usine avoisinante et prend cette situation au sérieux.

À titre de président du Conseil d'éducation, j'ai d'ailleurs fait part de mes préoccupations au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance dans une lettre envoyée plus tôt cette semaine. Le ministre de l'Environnement a reçu une copie de cette lettre dans laquelle je fais état de la situation et je demande que des actions soient prises afin de régler le problème.

Nous travaillons également en collaboration avec le district scolaire, la direction de l'école et la municipalité. De plus, sachez que nous sommes à l'écoute des préoccupations du CPAÉ.

Il s'agit d'une situation préoccupante autant pour le Conseil d'éducation que pour les élèves, les parents, le personnel et la communauté. Construite en 1989, l'école Soleil Levant a toujours offert un milieu accueillant et propice à l'apprentissage. Il est regrettable que le confort des élèves et du personnel soit ainsi affecté.

En vous remerciant de votre souci pour la santé et le bien-être de vos enfants, je vous prie d'accepter, madame ██████████, mes salutations les plus distinguées.

Le président,

Paul Demers



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Le 27 septembre 2017

██████████
Présidente du CPAÉ

██████████

Mme ██████████

Je tiens à vous remercier de votre lettre datée du 21 septembre 2017 dans laquelle vous exprimez vos préoccupations face à la situation qui prévaut à l'école Soleil Levant.

Nous sommes conscients du problème d'odeurs nauséabondes qui émanent d'une usine avoisinante et qui affectent le confort et la santé des élèves et du personnel.

Sachez que nous mettons tout en œuvre afin d'améliorer la situation et de faire en sorte qu'elle nuise le moins possible aux apprentissages des élèves.

Nous avons rencontré la direction de l'école et une lettre a été envoyée plus tôt cette semaine aux parents les informant des démarches entreprises afin de remédier à la situation.

Des rencontres ont eu lieu à ce sujet avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministère de la Santé et le ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux. Le district scolaire demeure d'ailleurs en constante communication avec ces instances et suit le dossier de près.

Des rencontres ont aussi eu lieu avec le maire du village et le représentant de l'usine afin de trouver des moyens d'éliminer les odeurs qui affectent le fonctionnement de l'école.

De plus, le président du Conseil d'éducation du district a fait part de ses préoccupations dans une lettre qu'il a envoyée plus tôt cette semaine au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Le ministre de l'Environnement a reçu une copie de cette lettre dans laquelle on demande que des actions soient prises afin de régler le problème.

En vous remerciant de votre intérêt pour la santé et le mieux-être des élèves, je vous prie d'accepter, madame ██████████, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

Monique Boudreau

Monique Boudreau

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

10.4 Formation des CPAE

Mise en contexte

La session de formation des CPAE du samedi 28 octobre s'annonce déjà très intéressante. La formation aux membres se fera à partir d'une plate-forme électronique qui sera placée par la suite sur le site WEB du district. Il sera également le moment où le président du Conseil présentera les Finalités du CED ainsi que les grandes priorités du CED aux personnes présentes. De sa part, la directrice générale saura nous entretenir sur les grandes lignes du « Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick ». En après-midi, les participantes et participants assisteront à un entretien avec les jeunes en lien avec les Finalités et le profil de sortie. Ce panel, où on donne la parole aux jeunes, est un élément toujours très apprécié par l'auditoire lors de cette formation. Un rappel que la rencontre a lieu à l'école Champlain. Nous vous ferons parvenir l'ordre du jour dans les prochains jours tout en vous invitant à vous y inscrire.

Documentation

Aucune

10.5 Sondage de fin d'études secondaires 2017

Mise en contexte

Comme à chaque année, il nous fait plaisir de vous remettre le document « Sondage de fin d'études secondaires 2017 ». Ce sondage s'adresse aux élèves de la douzième année et leur offre la possibilité de partager leur opinion aux différentes questions telles que les possibilités d'enrichissement à l'école, l'accès aux nouvelles technologies et l'environnement scolaire. De plus, ce sondage veut obtenir des données sur les intentions des élèves quant à leur avenir.

Il est à noter que ce rapport s'avère fort utile dans la collecte de données pour le tableau de bord opérationnel du district ou encore en ce qui a trait au rapport de monitoring de la direction générale (4.0 – Politique des finalités).

Documentation

Note de service

Rapport : <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/StatisticalReports-RapportsStatistiques/SondageDeFinDetudesSecondaires2017.pdf>

Tableau DSFS

10.6 Directive 1009 – Accueil des élèves allophones

Mise en contexte

La directrice générale présentera cette directive qui fut mise à jour récemment et répondra aux questions en lien avec cette directive.

Documentation

Directive 1009 – Accueil des élèves allophones

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

10.7 Directive 7002 – Les commotions cérébrales en milieu scolaire

Mise en contexte

La directrice générale présentera cette directive qui fut élaborée durant la dernière année scolaire et qui fut présentée aux directions d'écoles et entrée en vigueur le 25 septembre 2017. Le lancement officiel de cette directive aura lieu le jeudi 5 octobre 2017. La direction générale répondra aux questions en lien avec cette directive.

Documentation

Directive 7002 – Les commotions cérébrales en milieu scolaire (avec Annexes)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

11. Points d'information de la présidence et des conseillers

11.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

Mise en contexte

Afin que le Conseil soit au courant des dossiers de la FCENB, un représentant en fera une mise à jour et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

Documentation

Aucune

11.2 Forum sur l'éducation

Mise en contexte

Le prochain forum provincial sur l'éducation aura lieu le samedi 4 novembre 2017. C'est l'occasion propice de discuter avec le ministre des dossiers relevant de la gouvernance des écoles en milieu minoritaire. Est-ce que les membres ont des suggestions de points à discuter en prévision de cette rencontre?

Documentation

Aucune

11.3 Rencontre – Nouvelle école à Moncton (M-8^e)

Mise en contexte

Une rencontre a eu lieu le 2 octobre avec la ministre Cathy Rogers, la députée Monique LeBlanc, les conseillers Réal Allain, France Bourque, le président Paul Demers, la directrice générale et le directeur des services administratifs et financiers ainsi qu'un parent représentant le groupe de Moncton. L'objectif premier de cette rencontre fut de faire valoir l'urgence d'agir dans l'annonce d'une nouvelle école pour la ville de Moncton. Le président fera un compte-rendu de cette rencontre.

Documentation

Aucune

11.4 Enveloppe égalitaire

Mise en contexte

Le président fera une mise à jour de ce dossier.

Documentation

Rapport Entre parents_janvier-mars 2016
Rapport Entre parents_avril 2016-mars 2017

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

12. Affaires nouvelles

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 1^{er} novembre à l'école Le Sommet, 701 rue Ryan, Moncton.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

52^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 octobre 2017

14. Levée de la séance